

Coopération Allemande au Développement
German Development Cooperation



Deutsche Gesellschaft für
Technische
Zusammenarbeit (GTZ)
GmbH

GTZ Cameroun - Projet "Conseiller GTZ auprès du MINEF"

B.P. 7814 Yaoundé
Tél. : ++237 - 221.94.57
Fax : ++237 - 221.50.48
E-Mail : Bkmersmann@aol.com
République du Cameroun

Objet : **NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 3/2002**
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

N° 49 janvier 2003

14 publications ont traité de l'information environnementale en ce mois de janvier 2003. Il s'agit de Cameroon tribune, Mutations, L'Action, La Nouvelle Expression, Aurore Plus, La Nouvelle presse, Le Messenger, Nouvelle Afrique, Le Front indépendant, Le Messenger Popoli, The Herald et The Post.

Par rapport au mois de décembre 2002, on note une stabilité au niveau de la masse de l'information environnementale mais, une baisse au niveau de la thématique. L'hygiène et la salubrité publiques, le pipeline Tchad-Cameroun, les informations de la presse spécialisé et le thème de l'écotourisme sont hors de course. On note une baisse des informations du secteur forestier et du bois, ainsi que des généralités sur l'environnement et des prises de position sur l'environnement. Les avis d'appel d'offres et l'aménagement du territoire, effectuent une percée fulgurante.

I – Chronologie de l'information environnementale

A – Les informations du secteur forestier et du bois

- Le 2 janvier, Mutations indique sur un filet de sa page 11 que du bois frauduleux a été saisi à Ngoumou, dans la province du Centre.
- Le 14 janvier, La Nouvelle Presse signale sur un encadré de sa page 8 que le Directeur Général de l'Agence de régulation des télécommunications, Jean-Louis Beh Mengue, marchande « *les licences d'exploitation des forêts* ».
- Le 21 janvier, Cameroon tribune note sur un encadré de sa page 9 que 8 wagons de bois ont déraillé à Japoma.
- Le 24 janvier, Le Messenger souligne sur la moitié de sa page 10, la tenue de la première réunion de coordination pour les forêts du bassin du Congo à Paris.

- Le 24 janvier encore, L'Action constate sur 2/5 de sa page 5, l'ouverture d'un atelier de formation sur la gouvernance dans le secteur forestier à Yaoundé.
- Le 27 janvier, La Nouvelle Expression note sur ¼ de sa page 2 l'ouverture à Yaoundé d'un séminaire sur la gouvernance dans le secteur forestier.
- Le 29 janvier, La Nouvelle presse consacre ses pages 7, 8, 9 et 10 un dossier sur la gouvernance dans le secteur forestier.
- Le 31 janvier, Cameroon tribune indique sur 2/5 de sa page 31, qu'il «faut sauver les forêts du Bassin du Congo ».

B – Les initiatives en faveur de l'environnement

- Le 6 janvier, Mutations dans son spécial Rétro 2002, signale sur ¾ de sa page 10 que le sommet de Johannesburg sur le développement durable n'a été qu'un tas «d'illusions ».
- Le 23 janvier, Cameroon tribune indique sur ¼ de sa page 20 que l'Inspecteur général du Ministère de l'Environnement et des Forêts, lance un appel pour la préservation de la forêt de la Manyu.

C – Les atteintes à l'environnement

- Le 8 janvier, Mutations alerte sur la moitié de sa page 14 que des stocks de pesticides dangereux sont actuellement présents dans plusieurs coins du Cameroun.
- Le 8 janvier toujours, The Herald constate sur ¼ de sa page 2 que la Société nationale de raffinage (Sonara), pollue l'atmosphère.
- Le 24 janvier, La Nouvelle Expression signale sur ¾ de sa page 7 que les pays de l'Union européenne pillent «le bois en Afrique centrale ».
- Le 24 janvier également, Mutations annonce sur toute sa page 6 qu'une «décharge de déchets toxiques » divise les populations d'Edéa.

D – Généralité sur l'environnement

- Le 13 janvier, The Herald signale sur 2/5 de sa page 5 un don de matériel du Cipcre, à l'Ong Ijim tree, basé dans la province du Nord-Ouest.

E - Les informations de la faune

- Le 10 janvier, Cameroon tribune annonce sur 2/5 de sa page 5 qu'une Ong basée dans la province de l'Est lutte pour la sauvegarde des chimpanzés et des gorilles.

F - Les prises de position sur l'environnement

- Le 8 janvier, G. Yombo, un ingénieur agronome indique sur 2/5 de la page 14 de Mutations qu'il «*n'est pas bon que des pesticides obsolètes traînent pendant longtemps dans la nature* ».

G – L'aménagement du territoire

1 – L'aménagement des routes

a – Les routes interurbaines

- Le 17 janvier, L'Action constate sur $\frac{3}{4}$ de sa page 4 que le bitumage de l'axe Ngaoundéré-Toubouro-Moundou prend du retard.
- Le 31 janvier, Cameroon tribune note sur $\frac{2}{5}$ de sa page 3 l'inauguration par le Premier Ministre, de deux tronçons sur l'axe Yaoundé-Ambam.
- Le 31 janvier aussi, L'Action souligne sur $\frac{1}{4}$ de sa page 4 l'inauguration de la route Ebolowa-Ambam par le Premier Ministre.

b – La voirie urbaine

- Le 8 janvier, Cameroon tribune note sur $\frac{1}{4}$ de sa page 21 que la ville de Akonolinga, dans la province du Centre, «*se bitume peu à peu*».
- Le 9 janvier, Cameroon tribune signale sur toute sa page 27 qu'un bon aménagement de la voirie peut «*freiner la délinquance urbaine*».
- Le 20 janvier, Cameroon tribune annonce sur $\frac{3}{4}$ de sa page 7 que 10,3 milliards de francs CFA, seront consacrés à l'entretien routier dans la province de l'Extrême-Nord en 2003.
- Le 21 janvier, Le Front Indépendant souligne sur $\frac{1}{4}$ de sa page 8, des travaux sur la route Rond-point Express/Acacias/Lycée de Biyem-Assi, à Yaoundé.
- Le 29 janvier, Mutations note sur $\frac{1}{4}$ de sa page 6 que les routes dégradées de la ville de Bafoussam «*prennent une couche de bitume*».
- Le 13 janvier, The Post indique que la construction de la route Etoa-Meki-Elig-Edzoa, est un cadeau de nouvel an du gouvernement.

c- Les routes rurales

- Le 29 janvier, Cameroon tribune signale sur une brève de sa page 21 que la route Esu-feru-Awa, dans la province du Nord-Ouest, sera bientôt construite.

2 – La construction des ouvrages

- Le 14 janvier, L'Action indique sur toute sa page 5 que la construction du pont de Makabaye, dans la province de l'Extrême-Nord était «*une promesse du Président Paul Biya*».
- Le 17 janvier, Cameroon tribune annonce sur toute sa page 5, la construction d'un nouveau pont sur le Mayo-Tsanaga.
- Le 20 janvier, Cameroon tribune indique sur toute sa page 5 que la province de l'Extrême-Nord «*fête le nouveau pont sur le Mayo-Tsanaga*».

H – Les avis d'appel d'offres

- Le 7 janvier, Cameroon tribune publie sur $\frac{1}{4}$ de sa page 6, un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour la reconstruction de la section effondrée de la route Bafang-Banganté.

- Le 7 janvier toujours, Cameroon tribune consacre toute sa page 23 à un avis d'appel d'offres international du Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'alimentation en eau potable dans la ville de Soa.
- Le 10 janvier, Aurore Plus publie sur ses pages 4 et 5, un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour les travaux d'entretien courant de certaines routes dans le réseau Nord.
- Le 10 janvier encore, Aurore Plus consacre toutes ses pages 10 et 11 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'exécution des travaux d'entretien courant de certaines routes revêtues dans le réseau Ouest.
- Le 10 janvier toujours, Aurore Plus accorde toutes ses pages 12 et 13 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour les travaux d'entretien de certaines routes dans le réseau Sud.
- Le 14 janvier, Cameroon tribune publie sur la moitié de sa page 7, un avis d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Douala pour le contrôle des travaux d'entretien curatif de certaines rues de la ville de Douala.
- Le 15 janvier, Cameroon tribune consacre ses pages 10 et 12, à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Bafang-Bafut, dans la province de l'Ouest.
- Le 16 janvier, Cameroon tribune accorde toutes ses pages 4 et 10 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'exécution des travaux d'entretien des routes en terre Fouban-Magba-Nyamboya et Fouban-Bangouren-Jakiri.
- Le 16 janvier, Cameroon tribune publie sur toutes ses pages 14 et 23 un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'exécution des travaux d'entretien de la route en terre Nsei-Nkambé-Misajé, dans la province de l'Ouest.
- Le 22 janvier, Cameroon tribune accorde toute sa page 13 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour les travaux d'entretien de certaines routes en terre dans la province de l'Est.
- Le 22 janvier aussi, Cameroon tribune publie sur toute sa page 14 un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour les travaux d'entretien de certaines routes prioritaires en terre dans la province de l'Ouest.
- Le 22 janvier également, Cameroon tribune accorde toute sa page 30 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour les travaux d'entretien de certaines routes prioritaires en terre dans la province de l'Est.
- Le 23 janvier, Cameroon tribune consacre toutes ses pages 26 et 27 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour les travaux d'entretien de certaines routes prioritaires en terre dans la province du Nord.
- Le 23 janvier encore, Cameroon tribune publie sur toutes ses pages 29 et 30, un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour les travaux d'entretien de certaines routes prioritaires en terre dans la province du Centre.
- Le 24 janvier, Cameroon tribune accorde ses pages 28 et 29 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'entretien courant et périodique de certaines routes en terre de la province du Sud.
- Le 27 janvier, Cameroon tribune consacre toute sa page 20 à une lettre d'invitation à soumissionner du Ministère des Travaux publics pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction de la route Ayos-Bonis.
- Le 28 janvier, Cameroon tribune publie sur toute sa page 28, un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour le contrôle et la surveillance de la route Ayos-Bonis.

I I– Le thème de l'eau

- Le 23 janvier, Cameroon tribune indique sur 3/5 de sa page 12 que selon les analyses du Ministère de la Santé publique, « *l'eau en sachet est impropre à la consommation* ».
- Le 24 janvier, Cameroon tribune note sur 2/5 de sa page 7 que « *l'eau en sachet n'est pas bonne à boire* ».
- Le 30 janvier, Le Messenger Popoli souligne sur ¼ de sa page 6, l'interdiction de la consommation de l'eau en sachet, par le Ministère de la Santé publique.
- Le 31 janvier, Mutations signale sur 3/5 de sa page 14 que « *l'eau en sachet n'est pas bonne* ».

III – Le thème du mois : La gouvernance se transporte dans le secteur forestier

Du 20 au 24 janvier, s'est tenu au Monastère des Bénédictins du Mont-Fébé à Yaoundé, un atelier sur la gouvernance dans le secteur forestier. Une initiative qui a été saluée par quelques journaux de la presse locale, tant le pillage et l'exploitation illégale de la forêt camerounaise sont fréquents.

« *Halte à l'exploitation illégale des forêts* », ce titre est contenu dans la livraison du journal L'Action du 24 janvier. Pour cette publication, « *Au Cameroun (...), le volume des grumes illégalement exploitées représente environ 14 m3, soit 1 milliard 400 millions de francs CFA de perte par l'Etat au cours de la dernière décennie.* » C'est pour mettre un terme à cet état de chose que « *l'atelier de formation des ONG sur le processus d'application de la Législation forestière et de Gouvernance en Afrique (AFLEG)* », a été organisé. Il s'agissait donc de « *galvaniser la volonté internationale et celle des multiples acteurs qui se sont engagés aux niveaux politiques supérieures, à renforcer la capacité d'application des lois dans le secteur forestier en Afrique ; s'agissant en particulier de l'exploitation illégale et du commerce qui s'y attache* ».

De son côté, La Nouvelle Expression indique que si les organisations non gouvernementales ont décidé de se retrouver à Yaoundé, c'est parce qu'il se pose un réel problème dans le secteur forestier. Le journal de Séverin Tchoukeu passe ainsi en revue quelques uns de ces maux à savoir la « *dégradation rapide du couvert forestier et de la biodiversité dans tous les pays d'Afrique centrale, l'exploitation forestière industrielle, la persistance de l'impunité des personnes physiques et morales coupables d'infractions à la législation forestière, l'opacité dans la gestion du secteur forestier, la corruption des agents d l'Etat* ». Selon cette publication, « *La réunion de 17 Ong de la sous-région à Yaoundé avait pour but de renforcer la participation de la société civile d'Afrique au processus d'amélioration de la gouvernance et l'application des lois dans le secteur forestier en Afrique* ». Pour La Nouvelle Expression, ces assises n'ont pas été vains car, « *Au sortir de ces travaux, les Ong de la sous-région recommandent aux Etats d'Afrique centrale l'application immédiate de sanctions à l'encontre des contrevenants à la loi forestière dont les exactions sont de notoriété publique ; le retrait immédiat des agréments des sociétés récidivistes dont les activités ont entraîné un appauvrissement des populations de la*

forêt et des Etats d'Afrique centrale et contribué à établir la corruption des pays du bassin du Congo. »

La Nouvelle Presse qui a consacré un dossier de 4 pages au séminaire sur la gouvernance dans le secteur forestier estiment que « *La gouvernance environnementale est une réalité qui tend à devenir incontournable pour asseoir les principes d'un développement durable.* » Mais, cette publication déplore le fait qu'il « *existe une relation problématique entre les populations locales, le gouvernement et les exploitants forestiers.* » Pour ce journal, « *A chacune des étapes de l'exploitation forestière, on constate le manque de représentation des populations locales, l'absence de pouvoir réel chez ces populations et le défaut de recours devant les tribunaux* » cela parce que « *les gouvernements d'Afrique centrale accordent peu d'intérêt à la préservation des moyens de subsistance des populations « pygmées » et la protection de leurs droits* ». Selon La Nouvelle Presse, pour qu'une bonne gouvernance soit possible dans le secteur forestier, il faut une interaction entre le gouvernement, les exploitants forestiers et les populations locales.

Conclusion

De nombreux thèmes à l'instar de l'hygiène et la salubrité publiques, les informations de la presse spécialisée et le thème de l'écotourisme ont été absents de la presse en ce mois de janvier 2003. Difficile de savoir ce qui justifie cette absence. Mais, nous pensons que pour le mois de février, ces différents thèmes reviendront. Nous notons tout de même que malgré ce manque, l'année 2003 débute sur une bonne base. Car, les informations environnementales ne sont pas à la remorque de l'actualité. Espérons que les choses vont se poursuivre sur cette lancée.